

La Malaisie veut porter plainte contre l'UE devant l'OMC

© 02/07/2020 |  Terre-net Média

La Malaisie a annoncé son intention mercredi de poursuivre l'Union européenne devant l'Organisation mondiale du commerce contre sa politique visant à mettre fin à l'utilisation des biocarburants à base d'huile de palme.

Les restrictions européennes sont « discriminatoires » et risquent de déstabiliser les moyens de subsistance de trois millions de personnes, a déclaré le ministre de l'industrie Mohamed Khairuddin Aman Razali, qui n'a pas précisé quand son pays, deuxième producteur mondial d'**huile de palme**, allait introduire cette plainte.

Le ministre a ajouté que la Malaisie serait impliquée en tant que « tierce partie » dans la plainte déjà introduite en décembre devant l'OMC contre l'UE par l'Indonésie. Premier producteur mondial d'huile de palme, l'Indonésie qualifie aussi la politique de l'UE de « discriminatoire ».

Lire aussi : [L'Indonésie pousse l'UE à adoucir ses normes environnementales](#)

L'huile de palme est l'huile végétale la plus utilisée au monde et un ingrédient clé dans une large gamme de produits allant des aliments aux cosmétiques. C'est également la plus grande culture agricole de Malaisie.

Mais les défenseurs de l'environnement l'accusent de favoriser la déforestation, d'immenses pans de forêt tropicale d'Asie du Sud-Est ayant été exploités ces dernières décennies pour faire place à des plantations de palmiers.

Dans le cadre de la directive « Red II », l'UE a décidé que le biocarburant à base d'huile de palme n'entrerait pas en compte dans ses objectifs concernant l'utilisation d'énergies renouvelables en 2030, ce qui devrait aboutir à restreindre son usage.

Pour surveiller les évolutions des cours des matières premières agricoles, connectez-vous sur [Les marchés agricoles de Terre-net.fr](#)